

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-910/SG/AI portant mise à la disposition du Chef de District d'un brigadier-chef de police .

n° 72-910/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
9 juin 1972

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1972

Date du numéro
25 juin 1972

TEXTE INTÉGRAL

Le brigadier-chef Daemers Edouard, affecté à la portion centrale de la Garde territoriale est mis à la disposition du Chef de District pour assurer le commandement du corps urbain à compter du 1er juin 1972 dans les conditions fixées par les articles 14 et 19 de la délibération n° 107/7° L du 20 mai 1969.